

Paris, le 15 avril 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

d'Alexandra Cordebard, adjointe chargée des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes scolaires et Hélène Bidard, adjointe chargée de l'égalité femmes/hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits de l'homme

Respectons la neutralité de l'éducation scolaire

C'est avec la plus grande stupéfaction que nous apprenons les propos auxquels auraient été exposés des élèves du lycée privé Gerson, dans le 16^e arrondissement.

Le lycée reconnaît avoir fait intervenir sans contrôle, auprès de jeunes élèves, l'association *Alliance Vita*, proche du mouvement Opus Dei. Les propos contre la contraception et l'avortement qui auraient été proférés hier par cette association au sein du Lycée ont manifestement pour but de manipuler les consciences des jeunes élèves.

Nous dénonçons fermement ces propos qui soumettent les élèves parisiens à une guerre idéologique d'un autre temps.

Nous tenons ici à rappeler que les moyens de contraception sont une avancée pour l'ensemble des femmes et des hommes de ce pays, et le recours à l'avortement un droit acquis par les femmes pour disposer de leur corps.

La Mairie de Paris demeure vigilante quant au respect du droit de chaque adolescente et adolescent d'être informé sur sa sexualité et les moyens de contraception existants, au moyen d'informations validées par les professionnels.

Nous demandons aujourd'hui au Rectorat de diligenter une enquête administrative au sein de ce lycée privé sous contrat, soumis au respect des devoirs et règles républicains, et faire toute la lumière sur les événements du lundi 14 avril.

Il est urgent de revenir à un débat raisonné et de rassurer l'ensemble des parents sur la neutralité des enseignements dispensés à leurs enfants.

Contact presse

Service de presse : 01 42 76 49 61

service.presse@paris.fr